



stjo
lycée
campus
st-jo.com

CAP AAGA **Agent Accompagnant** **du Grand Âge**

CAP **AGENT ACCOMPAGNEMENT DU GRAND AGE**

Sur 1 an diplôme d'études de niveau 3
Diplôme Education Nationale (niveau 3)
Code RNCP 37669 / Date d'enregistrement 09/06/2023

Métiers visés

Agent polyvalent d'EHPAD
Agent polyvalent en maison de retraite
Agent de service en maison de retraite, résidence sénior, béguinage

Objectifs de la formation / Compétences visées

A l'issue de la formation l'apprenti(e) aura les compétences :
Assurer le service et l'entretien dans l'environnement collectif de la personne
Promouvoir l'autonomie de la personne dans son espace privé

Prérequis

Être titulaire d'un niveau 3 : CAP, CAPA
Être titulaire d'un Bac PRO idéalement ASSP ou autre diplôme de niveau 4

Public visé

Pour le contrat d'apprentissage : Personne âgée de 16 à 29 ans révolus.
Sans restriction d'âge dans le cas où le candidat est officiellement reconnu travailleur handicapé ou sportif de haut niveau, ou s'il envisage de créer ou reprendre une entreprise supposant l'obtention du diplôme.
Pour le contrat de professionnalisation : Personne âgée de plus de 30 ans comme salarié en reconversion, demandeur d'emploi...

Nombres de participants

Minimum : 12
Maximum : 20

Durée

420 H de formation (formation présentielle)
12 mois de contrat en entreprise

Modalités et délais d'accès pour l'entrée en formation

Dossier d'inscription complété

Entretien : L'entretien d'entrée en formation servira de base pour proposer à chacun des apprenants des situations d'apprentissage qui leur sont propres, en adéquation avec leur projet et leurs compétences.

L'admission définitive sera soumise à la signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise (les candidats bénéficient d'un accompagnement personnalisé afin de les aider dans la recherche d'une entreprise).

Délais : « La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. » (Article L.6222-12 du Code du travail)

Rentrée : fin août /début septembre ou dans les 15 jours suivants la signature du contrat si signature après le début de la formation.

NOUVEAU
RENTREE 2024

Vous accompagner dans votre choix... ?

M. Antoine BATAILLE
Coordinateur Formation Continue /
Apprentissage - fpc@st-jo.com
Déclaration d'activité : 31620136562
Conception A. LEFRANC 11/03/2024 V.1



Pour déposer sa candidature : www.st-jo.com
(rubrique CAMPUS) ou QR CODE ci-contre
Plus d'informations, contacter :
M. Aurélien LEFRANC
Attaché de Direction - Admission
[03 21 99 06 99](tel:0321990699) - inscriptions@st-jo.com

Evaluation / Validation de la formation

Tests de positionnement, évaluations en cours de formation, examens blancs, entretien pédagogique personnalisé, livret de suivi pédagogique.

Epreuves ponctuelles (oral et écrit)

Pas de validation partielle Les candidats ajournés peuvent conserver les bénéfices des épreuves dont les notes sont égales ou supérieures à 10/20 pendant les 5 sessions suivantes.

Diplôme Education Nationale

Dates prévisionnelles

Début : 28/08/2024

Fin : 30/06/2025

Lieu de la formation

26-30 route de Calais

62280 SAINT MARTIN BOULOGNE

Tarif

Confère fiche annexe

Rythme de l'alternance

Du 26/08/2024 au 30/06/2025

Tous les vendredis + les 1ères semaines des vacances scolaires (sauf vacances de Noël), les 2 semaines des vacances de printemps et la dernière semaine d'Août.

Programme de la formation

EP n° 1 – Services et entretien dans l'environnement collectif de la personne

EP n° 2 – Promotion de l'autonomie de la personne dans son espace privé

Accessibilité

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite

Adaptation pédagogique

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Avant entrée en formation et signature de contrat (moyens de compensation à étudier avec le responsable pédagogique et le référent handicap du centre en référence aux règles de certification).

Moyens, méthodes pédagogiques, plateau technique

Moyens : Livret d'apprentissage, ordinateur, internet, matériels d'animation, salle de puériculture, cuisine, salle banalisée, plateforme numérique

Apport de connaissance par exercices pratiques, mise en situation en atelier

Méthode déductive et inductive

Evaluations en cours de formation

Suite de parcours et/ou insertion professionnelle

Suite de parcours : Mention complémentaire Aide à Domicile – Bac pro Accompagnement Soins et Services à la Personne – Bac pro Hygiène Propreté Stérilisation – Bac pro Services aux personnes et aux territoires – Diplôme d'Etat Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale....

Insertion professionnelle :

Secteurs d'activités :

Il exerce ses activités au sein des structures sociales ou médico-sociales accueillant des personnes âgées.

Type d'emplois accessibles :

Agent polyvalent d'EHPAD

Agent polyvalent en maison de retraite

Agent de service en maison de retraite, résidence sénior, béguinage

Taux de satisfaction
du centre : **91%**

(établi suivant le dernier BPF déposé)

Lycée + Campus privés **Saint Joseph**
26 - 30 route de Calais
62280 St-Martin-Boulogne
Tél. 03 21 99 06 99 - contact@st-jo.com

stjo
lycée
campus
st-jo.com

CAP AAGA

Agent Accompagnant du **Grand Âge**

Label

lycée
des
métiers



FICHE ANNEXE

CAP

Agent Accompagnement du Grand Age

Programme de la formation

EP n°1 – Services et entretien dans l'environnement collectif de la personne

Adopter une posture professionnelle adaptée
Travailler au sein d'une équipe pluridisciplinaire
Assurer la mise en place et le service des repas
Remettre en état les matériels et entretenir les espaces collectifs
Entretenir le linge

EP n°2 – Promotion de l'autonomie de la personne dans son espace privé

Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnelle
Établir une relation bienveillante et sécurisante avec le résident
Promouvoir l'autonomie dans les actes essentiels de la vie quotidienne
Entretenir et personnaliser la sphère privée

Tarif de la formation

Coût de la formation : 6000 €

Selon le décret n°2019-956 du 13 septembre 2019 « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage » :
Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap).
Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé.

Article L.6211-1 : « La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal. »

Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du Code du travail : « Les personnes morales mentionnées à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent (...) », à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.

Pour l'alternant relevant d'un contrat de professionnalisation :

Application des articles L 6111-1 et suivants, L6313-1 et suivants. La formation est prise en charge par l'OPCO de l'entreprise. Aucun coût financier est à la charge de l'alternant.

Pour les entreprises accueillant un alternant en contrat de professionnalisation :

La formation est prise en charge par l'OPCO de l'entreprise d'accueil. Il peut être établi un devis.

Rémunération pendant la formation

L'alternant(e) sera rémunéré(e), au minimum, suivant la grille légale applicable suivant la nature de son contrat (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation).

Equipe pédagogique

- Formateurs / formatrices diplômés dans les domaines professionnels concernés
- Responsable formation
- Equipe administrative
- Equipe commerciale

Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations

Non

Notre valeur ajoutée

- Le centre vous accompagne dans la recherche d'un employeur avec une équipe dédiée de conseillers entreprise.
- Le centre peut vous présenter des offres d'emploi en adéquation avec le diplôme ou la certification préparé.
- Un point écoute (accompagnement à la gestion de problèmes tel que le logement, le transport, la santé...) est accessible. Les informations pratiques seront transmises par le responsable pédagogique de la formation lors de l'entrée en formation.

- Un référent handicap est associé aux formations.
- Le centre est accessible par les lignes de transports en commun Marinéo (arrêt St Joseph). Emplacements gratuits de stationnement dans les rues adjacentes.
- Le centre propose une restauration sur site par restaurant self-service ou par cafétéria. La réservation en ligne est possible via une application. Les prix, formules et menus sont disponibles sur le site internet.
- Le centre est équipé de réseau WIFI gratuit dans les espaces communs, restaurant scolaire et cafétéria.
- Le centre possède un centre de culture « nouvelle génération » avec accès gratuit aux ressources numérique.
- Le centre organise des manifestations culturelles dans l'amphithéâtre de l'établissement.
- L'établissement est charté ERASMUS ainsi que labélisé LYCEE DES METIERS.